

Aux membres du Conseil intercommunal

**Préavis du comité de direction no 07-2023
concernant le budget 2024**

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal,

Conformément à la planification annuelle, nous soumettons à votre approbation le budget 2024.

1. Commentaires généraux

En date du 14 septembre 2023, dans le cadre de ses réflexions sur le budget 2024, le Comité de direction a décidé de ne pas modifier le prix de vente de l'eau de CHF 1.20/m³.

Ce budget est sans grand changement par rapport aux exercices précédents. La seule différence importante est l'augmentation d'achat d'eau en particulier à la Commune de Lausanne. Cette évolution est due principalement à l'accroissement de la population et à l'anticipation du recul de la production de nos sources, celles-ci étant très basses en raison du manque récurrent de précipitations ne permettant pas d'atteindre un niveau d'autoproduction convenable.

2. Charges

CHARGES		Comptes 2022	Budget 2023	BUDGET 2024
81.300	Autorité, Conseil & Comité	32 833.70	38 000.00	38 000.00
81.301	Traitement administration & surveillant	190 656.00	210 000.00	210 000.00
81.3030	Assurances sociales	3 337.00	2 500.00	2 500.00
81.3061	Frais usage véhicules privés	12 649.60	16 000.00	16 000.00
81.3099	Charges diverses autorités & personnel	8 152.45	6 000.00	10 000.00
81.3101	Imprimés & fournitures de bureau	73.50	500.00	500.00
81.3111	Achat mobilier, machines & équipement bureau	5 700.00	6 000.00	6 000.00
81.3112	Achat machines d'exploitation	-	-	30 000.00
81.3121	Achat d'eau Cnes Lausanne & autres	953 265.40	875 000.00	975 000.00
81.3123	Electricité	38 620.60	55 000.00	60 000.00
81.3133	Achat consommables désinfection	2 304.00	4 000.00	2 500.00
81.3144	Entretien	51 508.30	90 000.00	100 000.00
81.3145	Entretien divers désinfection	8 987.40	8 000.00	10 000.00
81.3146	Entretien vannes + bornes hydrantes	-	25 000.00	10 000.00
81.3162	Indemnités propriétaires zones protection	54 693.00	65 000.00	58 000.00
81.3181	Frais de ports	188.80	500.00	500.00
81.3182	Téléphone	3 387.55	4 000.00	4 000.00
81.3183	Intérêts et frais bancaires	5 163.68	1 000.00	1 000.00
81.31851	Analyses d'eau	21 216.00	20 000.00	20 000.00
81.31852	Honoraires avocat, fiduciaire, notaire	3 570.25	5 000.00	5 000.00
81.31853	Honoraires géomètre, ingénieur	44 809.35	40 000.00	45 000.00
81.3186	Assurances, RC & incendie	6 781.00	15 000.00	10 000.00
81.3189	Prestations de services et frais divers	11 131.15	3 000.00	3 000.00
81.331	Amort. Service des eaux, ouvrages et installations	75 500.00	62 800.00	-
81.3311	Amort. s/racc. réserv. Rategnau-La Moille dès 2021	-	15 500.00	15 500.00
81.3312	Amort. s/transf. Réservoir de la Mine à Bottens dès 2022	-	-	8 000.00
81.3313	Amort. s/adhésion Commune d'Oppens dès 2022	-	-	26 000.00
81.3314	Amort. s/réf. Réservoir de la Moille à Bottens dès 2022	-	-	14 000.00
81.3315	Amort. s/réf. Réservoir du Marchet à PLG dès 2022	-	-	12 000.00
81.3329	Autres amortissements supplémentaires	251 981.55	-	-
81.38091	Attrib. au Fds renouvellement des installations	138 370.13	194 200.00	219 500.00
VLT, le 11 octobre 2023 / pa		1 924 880.41	1 762 000.00	1 912 000.00

2.1 Principaux commentaires pour le budget 2024

81.301 Traitement administration et surveillant

Le montant de CHF 210'000.00 se base sur l'estimation prévue au budget 2023.

81.3099 – Charges diverses autorités et personnel :

Le budget de CHF 10'000.00 concerne les frais divers du Comité de direction, tels que les repas avec les différents interlocuteurs, les séances du Conseil intercommunal, la location de la salle des commissions à la commune de Villars-le-Terroir pour CHF 1'200.00 par année dès le 1^{er} janvier 2023, etc.

81.3112 – Achat machine d'exploitation :

Un montant de CHF 30'000.00 est prévu au budget pour l'achat de machines notamment pour un actionneur de vannes.

81.3121 – Achat d'eau :

Le budget de CHF 975'000.00 se base sur l'achat de 1'000'000 m³, à savoir :

- 720'000 m³ au Service de l'eau Lausanne
- 280'000 m³ à l'AIEHJ.

81.3123 – Electricité :

Le budget de CHF 60'000.00 se base sur une estimation de l'augmentation du coût de l'électricité annoncée pour 2024.

81.3144 – Entretien :

Le budget de CHF 100'000.00 est prévu pour l'entretien courant :

1. Source de Goumoens : réfection des captages
 - No 1 du chemin « des Pierres » : CHF 30'000.00
 - No 2 du captage final en dessus des cibles : CHF 30'000.00
2. Chambre des « Bras Rouges » de Villars-Tiercelin (réfection partielle, étanchéité) : CHF 10'000.00
3. Diverses réparations et entretien du réseau, changement de compteurs etc : CHF 30'000.00.

81.3146 – Entretien vannes + bornes hydrantes :

Il s'agit de l'entretien des vannes et hydrantes pour un montant de CHF 10'000.00, en continuité de 2023.

81.31852 – Honoraires avocat, fiduciaire, notaire :

Un montant de CHF 5'000.00 est prévu pour les honoraires de la fiduciaire et des prestations de services (projet nitrates).

81.31853 – Honoraires géomètre, ingénieur :

Le budget de CHF 45'000.00 se base sur les honoraires des ingénieurs pour les affaires courantes et l'étude suprarégionale ainsi que les travaux de délimitation des zones de sources S1 par le géomètre et l'hydrogéologue.

81.3186 – Assurances, RC et incendie

Le montant de CHF 10'000.00 prévu au budget se base sur la réadaptation des contrats d'assurance ECA.

81.3311 – Amortissement s/raccordement réservoirs Rategnau-La Moille

Un montant de CHF 15'500.00 concerne l'amortissement des travaux du raccordement des réservoirs Rategnau-La Moille sur 30 ans dès 2021, à savoir :

- Solde au 31.12.2022	CHF	434'000.00
- Amortissement 2023	CHF	<u>15'500.00</u>
Solde au 31.12.2023	CHF	<u>418'500.00</u>

81.3312 – Amortissement s/transf. réservoir de la Mine à Bottens

Un montant de CHF 8'000.00 concerne l'amortissement des travaux de transformation du réservoir de la Mine à Bottens sur 30 ans dès 2022, à savoir :

- Solde au 31.12.2022	CHF	232'000.00
- Amortissement 2023	CHF	<u>8'000.00</u>
Solde au 31.12.2023	CHF	<u>224'000.00</u>

81.3313 – Amortissement s/adhésion Commune d'Oppens

Un montant de CHF 26'000.00 concerne l'amortissement des travaux relatifs à l'adhésion de la Commune d'Oppens sur 30 ans dès 2022, à savoir :

- Solde au 31.12.2022	CHF	754'000.00
- Amortissement 2023	CHF	<u>26'000.00</u>
Solde au 31.12.2023	CHF	<u>728'000.00</u>

81.3314 – Amortissement s/réf. réservoir de la Moille à Bottens

Un montant de CHF 14'000.00 concerne l'amortissement des travaux de réfection du réservoir de la Moille à Bottens sur 30 ans dès 2022, à savoir :

- Solde au 31.12.2022	CHF	406'000.00
- Amortissement 2023	CHF	<u>14'000.00</u>
Solde au 31.12.2023	CHF	<u>392'000.00</u>

81.3315 – Amortissement s/réf. réservoir du Marchet à Poliez-le-Grand

Un montant de CHF 12'000.00 concerne l'amortissement des travaux de réfection du réservoir du Marchet à Poliez-le-Grand sur 30 ans dès 2022, à savoir :

- Solde au 31.12.2022	CHF	348'000.00
- Amortissement 2023	CHF	<u>12'000.00</u>
Solde au 31.12.2023	CHF	<u>336'000.00</u>

3. Produits

PRODUITS	Comptes 2022	Budget 2023	BUDGET 2024
81.423 Location parcelles + Château d'eau GLV	9 584.61	10 000.00	10 000.00
81.435 Vente d'eau aux Communes	1 913 185.80	1 750 000.00	1 900 000.00
81.439 Autres recettes	2 110.00	2 000.00	2 000.00
VLT, le 11 octobre 2023 / pa	1 924 880.41	1 762 000.00	1 912 000.00

3.1 Principaux commentaires pour le budget 2024

81.435 – Vente d'eau :

Pour 2024, le volume d'eau vendue aux communes et autres acheteurs est estimé à environ 1'565'000 m³. Une incertitude demeure concernant la commune de Bavois qui est alimentée depuis fin 2021.

4. Conclusion

Vu ce qui précède, le Comité de direction vous invite, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués de bien vouloir voter la

Conclusion :

Le Conseil intercommunal pour l'amenée d'eau d'Echallens et environs,

- **vu** le préavis du Comité de direction no 07-2023 du 11 octobre 2023 ;
- **vu** le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- **considérant** que celui-ci a été porté à l'ordre du jour ;

Décide :

d'accepter le budget 2024 tel que présenté.

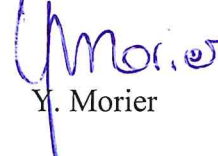
AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le président :



E. Glauser

La secrétaire :



Y. Morier

Accepté par le Comité de direction dans sa séance du 11 octobre 2023